

Ouides

Zonage V6

-  Un : Zone urbaine des centres-bourgs
-  Uh : Zone urbaine à dominante habitat
-  Ueco : Zone dédiée aux activités économiques et artisanales
-  UL : Zone urbaine touristique et/ou de loisirs et/ou d'équipements
-  1AU : Zone à urbaniser à court terme
-  2AU : Zone à urbaniser à moyen terme
-  1AUeco : Zone à urbaniser à court terme dédiée aux activités économiques et artisanales
-  2AUeco : Zone à urbaniser à moyen terme dédiée aux activités économiques et artisanales
-  A : Zone agricole
-  Ap : Zone agricole préservée
-  N : Zone naturelle et forestière
-  Np : Zone naturelle préservée
-  NL : Zone naturelle touristique et/ou de loisirs

Prescription PLUI

-  Changement de destination du bâti agricole (L151-11 2°)
-  Eléments du patrimoine paysagers ou architecturale à protéger (L151-19)
-  Eléments du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 et 23)
-  Emplacement réservé (L151-41)
-  Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (L151-41-5°)
-  Eléments du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
-  Eléments du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (L151-6 et 7)
-  Espace boisé classé (L113-1)
-  Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol (R151-34 2°)

-  Limites communales
-  Cadastre (juin 2018)



200 0 200 400 600 800 1000 m